

L'ESSENTIEL DE LA DÉMARCHE ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

Pérenniser SON SUCCÈS



Une démarche de concertation
au plus près du terrain et des acteurs



Un équilibre Forêt-Gibier
objectif, piloté à partir de
données factuelles, chiffrées,
partagées, issues du terrain

Comprendre - Agir - Rééquilibrer - Pérenniser

*Scannez
pour en savoir +*



Les deux objectifs fondamentaux qui ont guidé la démarche

Concernant les forestiers :

Gérer durablement leur forêt, dans le respect du Code forestier, sans artifice, avec néanmoins le risque, voire la mise en péril, de leurs parcelles en renouvellement forestier face au grand gibier. Autrement dit, ils veulent surtout que leur investissement « **sorte sans trop de dégâts** ».

Et les chasseurs :

Gérer durablement la faune sauvage (cerf, chevreuil, sanglier ...) en équilibre avec les milieux qui l'accueillent. Elle doit être en bonne santé et en quantité suffisante pour maintenir une chasse durable.

Les principes de la démarche «Équilibre Forêt-Gibier»

Les 3 facteurs clés :

1. Utiliser des outils d'évaluation et d'aide à la décision simples et faciles à mettre en œuvre :

- Fiche d'anticipation du renouvellement forestier,
- Fiches d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier :
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une plantation mono-spécifique,
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une plantation mélangée,
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier dans une régénération naturelle cloisonnée ou un semis,
 - Fiche d'inventaire de dégâts du grand gibier en futaie irrégulière.
- Fiche du diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier,
- Fiche de gestion des propriétés de petites et moyennes surfaces.

2. Réunir les acteurs, forestier-chasseur, dans un dialogue réel, sincère et efficace.

3. Associer éventuellement un « animateur-médiateur » qui aidera à dresser le constat, à élaborer une stratégie d'actions et à impliquer les instances départementales si cela s'avère nécessaire.

Les deux méthodes de la démarche «Équilibre Forêt-Gibier»

Pour résoudre un problème urgent

MÉTHODE CURATIVE

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER SUR LE COURT TERME

1. SAVOIR REGARDER LA FORÊT,
IDENTIFIER, CONSTATER ET
QUANTIFIER LES DÉGÂTS

2. DIAGNOSTIQUER ET ANALYSER LES
CAUSES DU DÉSÉQUILIBRE

3. RESTAURER L'ÉQUILIBRE

Pour gérer sur le long terme

MÉTHODE PRÉVENTIVE

ASSURER L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER SUR LE LONG TERME

GÉRER EFFICACEMENT LES
POPULATIONS DE GRAND GIBIER

METTRE EN PLACE UNE GESTION
FORESTIÈRE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE

RENOUVELER LES PEUPELEMENTS
FORESTIERS AVEC STRATÉGIE



EN CAS DE SUSPICION D'UN DÉSÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER OU PAR SÉCURITÉ, IL EST INDISPENSABLE DE COMMENCER PAR APPLIQUER LA MÉTHODE CURATIVE

La marche à suivre lors la mise en œuvre de la méthode curative pour rétablir l'équilibre forêt-gibier à court terme

Une alerte émanant du propriétaire forestier ou de son gestionnaire concernant une parcelle en renouvellement forestier

Constituer une équipe opérationnelle

Visiter la forêt ou le massif pour comprendre le contexte
Repérer les signes avant-coureurs
Inventorier les dégâts du grand gibier sur les parcelles sensibles (voir p.4)

Le ou les taux de dégâts sont inférieurs ou égaux à 15 %

La situation est acceptable. La parcelle reste néanmoins à surveiller durant toute la période à risque

Le taux de dégâts est supérieur à 15 %

Réaliser le diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier observé en auditant les 3 groupes de causes (voir p.5)

Affiner le diagnostic en définissant des objectifs de gestion pour chacune des espèces présentes puis en sélectionnant les causes à traiter immédiatement et à moyen terme

Mettre en œuvre des actions correctives dans chacun des 3 groupes de causes si possible

Dynamiser les différents acteurs et lutter contre l'inertie

Contrôler les réalisations et suivre les parcelles à enjeux par des inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier et analyser les autres indicateurs (dont abondance et performance)

Le taux de dégâts est inférieur ou égal à 15 %

La situation est désormais acceptable. La parcelle reste néanmoins à surveiller durant toute la période à risque. La méthode préventive peut maintenant s'appliquer

Le taux de dégâts est toujours supérieur à 15 %

François Klein (ONCFS) en 2017 dans la lettre du réseau «Ongulés sauvages» disait :
Dans le cas de déséquilibre écologique et/ ou économique marqué et durable, ayant généré une situation conflictuelle entre les partenaires, la mise en place d'un suivi par indicateurs - ICE ou autres - ne constitue pas la réponse appropriée à la résolution rapide des difficultés puisque, dans le meilleur des cas, les premières conclusions seront différées de plusieurs années.

Les différentes fiches sont téléchargeables :
<https://equilibre-foret-gibier.fr/outils-pratiques/>

Fiches d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier

Le constat s'effectue selon la nature de la parcelle en renouvellement :

- Plantation forestière mono-spécifique,
- Plantation forestière mélangée,
- Régénération naturelle ou semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles,
- Futaie à couvert continu (irrégulière ou jardinée).

Objectif : prendre en compte, avec le chasseur, le forestier et si possible un membre de la FDC, les données factuelles, chiffrées, obtenues lors de l'inventaire, afin de déterminer les différents taux de dégâts sur une parcelle en renouvellement forestier et si nécessaire rechercher, ensuite, les causes du déséquilibre forêt-gibier.

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle gérée en futaie à couvert continu (irrégulière ou jardinée)

Avant de se lancer, il faut bien lire la notice explicative

Date du relevé : _____

Nom des opérateurs : _____

Propriétaire(s) : _____

Adresse : _____

Gestionauteur forestier : _____

Commune de la parcelle forestière : _____

Lieu-dit (référence cadastrale) : _____

Essence(s) « objectif » (maximum 5) : _____

Diamètre(s) d'exploitabilité : _____

Distance entre les placettes à réaliser : _____

Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ...)

Date de conversion : _____

Mail : _____

Tel : _____

Superficie : _____

N° parcelle : _____

Taux de sondage (voir tableau ci-dessous) : _____

Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Synthèse		Semis		Régénération	
Essences	Rayon de 2 m	Présence de semis < 30 cm (< 10 cm pour le sapin ouéssimont)	Régénération H1 et H2 entiers	Rayon de 2 m	Régénération H1 et H2 entiers
		A	F	A	F
Ess1					
Ess2					
Ess3					
Ess4					
Ess5					
Total Ess					

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière mono spécifique

Avant de se lancer, il faut bien lire la notice explicative

Date du relevé : _____

Nom des opérateurs : _____

Propriétaire(s) : _____

Adresse : _____

Gestionauteur forestier : _____

Commune de la parcelle forestière : _____

Lieu-dit (référence cadastrale) : _____

Essence « objectif » : _____

Densité initiale de la plantation (plants/ha) : _____

Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Date de plantation : _____

Superficie de la parcelle : _____

Tel : _____

N° parcelle : _____

Taux de sondage (voir tableau ci-dessous) : _____

Indiquer le côté de la parcelle du départ de l'inventaire (ex : nord, ouest, chemin) : _____

Essence(s)	Surface	Taux de sondage									
		< 1 hectare	1 à 3 hectares	3 à 5 hectares	5 à 8 hectares	8 à 12 hectares	> 12 hectares				
Peupliers	156 à 204 / ha	Taux 1/1	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8	Taux 1/10	Taux 1/12
Autres	< 900 ha	Taux 1/2	Taux 1/3	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8	Taux 1/10	Taux 1/12	
Autres	> 900 ha	Taux 1/4	Taux 1/5	Taux 1/6	Taux 1/7	Taux 1/8	Taux 1/10	Taux 1/12			

Éliminer les lignes de l'inventaire ainsi que le premier et le dernier plant sur la ligne

Ligne sondée	Plants morts ou abîmés		Plants abîmés	Plants fronts	Plants cornes	Plants arceaux	Plants victimes d'autres dégâts	Plants indemnes
	Plants morts	Plants abîmés						
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
Total								

Essence 1 : _____

Essence 2 : _____

Essence 3 : _____

Essence 4 : _____

Essence 5 : _____

Essence 6 : _____

Essence 7 : _____

Essence 8 : _____

Essence 9 : _____

Essence 10 : _____

Essence 11 : _____

Essence 12 : _____

Essence 13 : _____

Essence 14 : _____

Essence 15 : _____

Essence 16 : _____

Essence 17 : _____

Essence 18 : _____

Essence 19 : _____

Essence 20 : _____

Essence 21 : _____

Essence 22 : _____

Essence 23 : _____

Essence 24 : _____

Essence 25 : _____

Essence 26 : _____

Essence 27 : _____

Essence 28 : _____

Essence 29 : _____

Essence 30 : _____

Essence 31 : _____

Essence 32 : _____

Essence 33 : _____

Essence 34 : _____

Essence 35 : _____

Essence 36 : _____

Essence 37 : _____

Essence 38 : _____

Essence 39 : _____

Essence 40 : _____

Essence 41 : _____

Essence 42 : _____

Essence 43 : _____

Essence 44 : _____

Essence 45 : _____

Essence 46 : _____

Essence 47 : _____

Essence 48 : _____

Essence 49 : _____

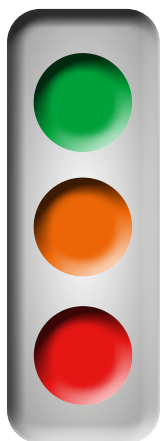
Essence 50 : _____

Essence 51 : _____

Essence 52 : _____

Essence 53 : _____

Essence 54 : _____



<15 % Situation acceptable

Le taux de tiges « objectif » endommagées* par les cervidés et non viables, est inférieur à 15 %

15 à 25 %

Situation dégradée
Le taux de tiges « objectif » endommagées par les cervidés et non viables, est compris entre 15 et 25 %

>25 % **Situation compromise**
Le taux de tiges « objectif » endommagées par les cervidés et non viables est supérieur à 25 %

*Hors les essences plantées à densité définitive

Fiche du diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier

Les causes du déséquilibre sont multiples et variées et portent dans la majorité des cas à la fois sur :

- L'organisation et l'efficacité de la chasse sur le territoire,
- Le rôle des instances dans la gestion de la grande faune sauvage sur les unités de gestion et de population et l'élaboration des plans de chasse,
- La gestion forestière et les travaux forestiers sur la forêt, le massif, le territoire.

Objectif : Le chasseur et le forestier et si possible un membre de la FDC répondent de manière impartiale à toutes les questions par : oui, non ou pas concerné. Ensuite à partir des résultats de ce questionnaire et avec l'objectif de restaurer l'équilibre forêt-gibier, ils déterminent ensemble les principales causes à traiter immédiatement et à moyen terme, puis établissent une feuille de route et passent rapidement à l'action.

Fiche diagnostic des causes du déséquilibre Forêt-gibier (3 origines)
Réponses possibles : oui, non, pas concerné (toutes les cases doivent être renseignées)

Date du diagnostic : _____ Propriétaire (nom, téléphone, mail) : _____
Surface du territoire : _____ dont surface boisée : _____
Rédacteur : Jacky Palu _____ Décisionnaire chasse (nom, téléphone, mail) : _____

1- L'organisation de la chasse sur le territoire

objectif	n°	point évalué	réponse
Réaliser et préparer la demande de plan de chasse sur le territoire	1	Est-ce qu'il existe une demande et une attribution de plan de chasse pour chaque espèce de cervidés (chevreuil et cerf) présente sur le territoire ?	
	2	Est-ce que la demande de plan de chasse est réalisée en concertation entre le propriétaire forestier, et s'il y a une demande motivée, ceux des territoires voisins, et le locataire de la chasse ?	
	3	Est-ce que la demande de plan de chasse est élaborée en prenant en compte les objectifs de renouvellement forestier, notamment les opérations en cours ? Est-ce que les demandes des territoires voisins (si elles sont étayées et motivées en conséquence) sont également prises en considération afin d'améliorer la restauration de l'équilibre forêt-gibier dans le secteur ?	
Exercer la chasse sur la totalité du territoire	4	Est-ce que la pression de chasse est suffisante, sans être nettement inférieure à celle des territoires voisins pour éviter une concentration des espèces d'ongulés ?	
	5	En dehors des parcelles à enjeux qui nécessitent une forte pression de chasse, est-ce que toutes les autres parcelles sont chassées de manière équivalente ?	
	6	Est-ce que l'organisation de la chasse exclue la mise en place de parcelles non chassées à but de réserve ?	
Limiter le dérangement pour améliorer les réalisations	7	Est-ce que tous les ongulés (sanglier, chevreuil, cerf) sont chassés simultanément lors des chasses collectives ?	
	8	Est-ce que la chasse du petit gibier est pratiquée la même journée ou le lendemain de la chasse collective du grand gibier et sur les mêmes parcelles ?	
		Est-ce que ch... chasse, en incluant l... et la chasse d...	

2- Le rôle des instances dans la gestion de la grande faune sauvage sur les unités de gestion et de population

objectif	n°	point évalué	réponse
Elaborer efficacement les plans de chasse	25	Est-ce que les unités de gestion et ou de population des espèces chevreuil et cerf sont parfaitement déterminées et régulièrement actualisées dans l'espace en fonction des zones de présence des animaux et des obstacles à la libre circulation des animaux (autoroute, TGV...) ?	
	26	Est-ce qu'un objectif de gestion par espèce chassable et par unité de gestion ou de population a été correctement déterminé (augmentation, stabilité ou baisse) avec comme base principale les taux de dégâts forestiers qui doivent être acceptables (< 15 %), les dégâts agricoles et les tendances des différents ICE ? L'élaboration des plans de chasse tient-elle compte de cette politique de gestion ?	
Gérer durablement l'espèce chevreuil	27	Est-ce que le territoire possède une surface suffisante pour prétendre à une attribution de plan de chasse pour l'espèce chevreuil ou est intégré à un regroupement ?	
	28	Est-ce que les bracelets sont répartis au sein de l'unité de gestion pour l'espèce chevreuil, en tenant compte des objectifs sylvicoles de chaque territoire, voire du voisinage si la demande est légitime ?	
	29	Si l'unité de gestion "chevreuil" (dont dépend le territoire) est à cheval sur plusieurs départements, est-ce que les règles définies pour les attributions sont identiques ?	
	30	Est-ce que le territoire possède une surface suffisante pour prétendre à une attribution de plan de chasse pour l'espèce cerf ou est intégré à un regroupement ?	

3- La gestion forestière et les travaux forestiers sur la forêt, le massif, le territoire

objectif	n°	point évalué	réponse
Gérer la forêt de manière durable	51	Est-ce que la forêt est dotée d'un document de gestion durable (Plan simple de gestion, Code des bonnes pratiques sylvicoles, Règlement type de gestion, Aménagement forestier) ?	
	52	Est-ce que le programme des coupes et des travaux est mis en œuvre avec un suivi régulier ?	
	53	Est-ce que la gestion forestière est dynamique, améliorant de fait les capacités nourricières ?	
	54	Dans les régénérations naturelles, en dehors des secteurs de montagne présentant de forte pente, est-ce qu'un réseau de cloisonnements sylvicoles a été mis en place et est régulièrement entretenu pour obtenir un regain de végétation pour passer la mauvaise saison (pas à ras du sol et broyés en fin d'hiver et au plus tard au mois de mars et/ou vers le 15 août sans trop dépasser la fin de ce mois) ?	
Maintenir la forêt en équilibre sylvicole	55	Est-ce que les cloisonnements d'exploitation sont mis en place et entretenus correctement ?	
	56	En futaie régulière, est-ce que la répartition en surface et dans l'espace des différents types de peuplements (plantations, semis naturels, fourrés, gaulis, perchis, jeune futaie, futaie adulte) est équilibrée ?	
Prendre en compte la présence du grand gibier lors de l'élaboration du programme sylvicole	57	En futaie irrégulière (ou en sylviculture mélangée à couvert continu), est-ce que la régénération naturelle diversifiée et diffuse est présente ?	
	58	Est-ce que le responsable de la gestion forestière a pris soin d'anticiper le renouvellement de ses peuplements, en planifiant des coupes d'abord dans les peuplements voisins, dit en amélioration, afin d'augmenter les capacités alimentaires, permettre l'expression des comportements des animaux (exemple : frotts) en les détournant des futures zones à risque ?	
	59	Lors de l'élaboration du document de gestion durable, est-ce que les signes avant-coureurs de déséquilibre ont été diagnostiqués et pris en compte (rejets de taillis systématiquement abroustés après coupe sur des surfaces significatives, arbres systématiquement dépourvus de lierre à hauteur de gueule de chevreuil et/ou de cerf, houx "taillés" en boule, ICE montrant une dégradation du couple population milieux) ?	
	60	Est-ce que les ... naturelle ou artificielle déposés ... d'un seul tenant ...	

1. Nombre de causes liées à l'organisation de la chasse sur le territoire	X
2. Nombre de causes liées à la gestion de la grande faune sauvage	X
3. Nombre de causes liées à la gestion forestière et aux travaux forestiers	X
Nombre total de causes du déséquilibre forêt-gibier	Σ

La marche à suivre lors de la mise en œuvre de la méthode préventive, pour assurer le bon équilibre forêt-gibier sur le long terme

GÉRER EFFICACEMENT LES POPULATIONS D'ONGULÉS

Bien définir les Unités de Gestion et Unités de population

Disposer d'Indicateurs fiables et objectifs :

- Les Indicateurs de Changement Écologique
 - L'analyse des corps jaunes ovariens des chevrettes
- À défaut utiliser la fiche de gestion des propriétés de petites et moyennes surfaces (p.7)

Élaborer les plans de chasse à l'aide de la gestion adaptative (p.8) en prenant en compte principalement :

Les prélèvements effectifs des années précédentes, les tendances d'évolution des ICE et du taux de fertilité des chevrettes (corps jaunes ovariens), les inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier sur les renouvellements forestiers, les dégâts du grand gibier sur les zones agricoles

Chasser efficacement, au besoin utiliser plusieurs modes de chasse

En cours d'année cynégétique, suivre les réalisations et intervenir si nécessaire contre le retard et l'inertie

METTRE EN PLACE UNE GESTION FORESTIÈRE DYNAMIQUE ET ADAPTÉE À LA PRÉSENCE DES ONGULÉS

Planifier la gestion de la forêt à l'aide de document de gestion durable en ayant une sylviculture dynamique

Rechercher l'équilibre sylvicole et la diversité des peuplements

Prendre en compte la présence du grand gibier et ses besoins dans l'élaboration des programmes et lors des travaux forestiers

Réaliser des dégagements en prenant en compte la présence des cervidés (pas de dégagement sur la ligne)

Améliorer et entretenir en permanence la capacité nourricière du massif, du territoire

Utiliser la gestion différenciée afin d'entretenir rationnellement, à des périodes ciblées, au bon moment et à la bonne hauteur des espaces favorables à la biodiversité en assurant une capacité nourricière optimale pour la grande faune avec prise en compte des obligations légales de débroussaillage (OLD)

RENOUVELER LES PEUPELEMENTS FORESTIERS AVEC STRATÉGIE (Fiche d'anticipation) p.7

Anticiper le risque de dégâts d'un futur renouvellement forestier ou d'une plantation sur terre agricole abandonnée. Se poser les bonnes questions

Cloisonner les régénérations naturelles pour faciliter le suivi et créer des gagnages appétents et facilement accessibles tout en protégeant les semis de l'accès au grand gibier

Planter dans le recru, est une possibilité intéressante dans certains contextes

Réaliser des inventaires de dégâts du grand gibier sur les zones à enjeux

Si le taux de dégâts dépasse 15 %, diagnostiquer les causes de déséquilibre forêt-gibier et les traiter rapidement

Dans certains cas de figure, se résigner à protéger son investissement

Établir et maintenir une vigilance régulière et partagée entre les acteurs de terrain (chasseurs et forestiers). Conserver la pression en maintenant durablement des plans de chasse adéquats (pas de yoyo), ainsi que les différents suivis qui permettent de piloter le système

Fiche d'anticipation du renouvellement forestier

Fiche anticipation du renouvellement forestier
Réponses possibles : oui, non, pas concerné (toutes les cases doivent être renseignées)

Date du diagnostic :	Territoire (nom, commune, département) :		
Parcelle :	Propriétaire (nom, téléphone, mail) :		
Rédacteur :	Déclencheur (nom, téléphone, mail) :		
1. La situation forestière et sylvicole sur le territoire			
objectif	n°	point d'évaluation	réponse
En amont, préparer le projet de renouvellement forestier			
Prendre en compte la présence du grand gibier lors de l'élaboration du programme sylvicole	1	Est-ce que le responsable de la gestion forestière a pris soin d'anticiper le renouvellement de ses peuplements, en planifiant des coupes d'abord dans les peuplements vieilles ne craignant pas la dent du gibier (fût en amorce/taillis), afin d'augmenter les capacités alimentaires, permettre l'expression des comportements des animaux (exemple : frotts) en les détournant des futures zones à risque ?	
	2	Est-ce que le programme des coupes et travaux est dynamique et respecté ?	
Prévoir des itinéraires sylvicoles adaptés à la présence des ongulés	3	En gestion par surface (système régulier), est-ce que la parcelle concernée a une surface en régénération naturelle ou artificielle qui dépasse 3 ha d'un seul tenant ?	
	4	Pour la régénération naturelle en plein, a-t-on bien prévu de laisser des bandes de semis (entre les cloisonnements sylvicoles) d'au moins 4 m de large ?	
	5	Pour la régénération artificielle en reboisement, est-ce que les plantations seront réalisées sur un terrain ou des bandes présentant un recroisement d'accompagnement afin de les protéger ?	
	6	Pour les boisements/reboisements réalisés en terrain nu (terre agricole, parterre de coupe sans végétation) mais également pour les parcelles de petites surfaces (< à 3 ha) ou présentant des essences très appréciées (hêtres, hêtres forestiers en général, chêne rouge d'Amérique...) ou très sensibles au frotts (douglas...), est-ce qu'une protection sera utilisée ?	
Sur le terrain, rechercher les signes avant-coureurs de déséquilibre sur la végétation			
Identifier si la gestion forestière est dynamique dans le secteur	7	Est-ce qu'il y a des coupes et travaux visibles (pié de rondins, grumes en bordure d'allée, marquage de coupe visible, coupe et recépage de taillis...) ?	
	8	Dans les peuplements forestiers adultes, est-ce que des cloisonnements d'exploitation ont été ouverts ?	
	9	En pleine, dans les régénérations naturelles en plein, est-ce que des cloisonnements sylvicoles ont été ouverts ?	
	10	Dans les jeunes peuplements forestiers, est-ce que des nettoisements ou dégagements ont été réalisés ?	
Identifier la pression des ongulés sur le sous-bois et la forêt	11	Est-ce que le secteur est absent de ronce et de lierre fortement impactés en automne-hiver (abroussouement systématique jusqu'à pointe de garule de cerf et/ou chevreuil) ou de houx et de callune avec "un port en boule" ?	
	12	Est-ce que la diversité des essences forestières adaptées à la station forestière est présente dans les régénérations naturelles et en sous-bois à proximité ?	
	13	Est-ce que la diversité des essences forestières adaptées à la station forestière est présente dans les régénérations naturelles et en sous-bois à proximité ?	
	14	Est-ce que les espaces forestiers non productifs en périphérie (dont allée enherbée, pare feu, bordure d'étang, cloisonnements sylvicoles et d'exploitation...) ainsi que les milieux ouverts (prairies intra-forestières, cultures, zones non forestières) sont aménagés pour favoriser la biodiversité et générer de la nourriture pour la grande faune ?	
Identifier si l'amélioration de la capacité nourricière de la forêt a été mise en œuvre	15	Est-ce que les lisières et les bordures d'allées (banquettes) sont travaillées en périphérie pour apporter de la lumière et ainsi améliorer la capacité nourricière ?	
	16	Est-ce que les cloisonnements d'exploitation et sylvicoles sont entretenus (pour générer une nourriture appétente : pas de broyage au ras du sol et travaux réalisés en fin d'hiver, au plus tard au mois de mars réfo vers le 15 août sans trop dépasser la fin de ce mois) ?	
Nombre de freins liés à la situation forestière et sylvicole du territoire :			0

L'analyse se fait en amont, avant la récolte des bois et sur le terrain en appréciant :

- La situation forestière et sylvicole sur le territoire et son environnement,
- La situation cynégétique sur le territoire et son environnement.

Objectif : adopter, avec le chasseur et le forestier, une stratégie cynégétique et forestière de manière partagée afin d'éviter un déséquilibre ultérieur. En amont, préparer le projet de renouvellement forestier et intégrer le projet dans l'élaboration des plans de chasse. Sur le terrain, identifier le potentiel d'augmentation de la capacité nourricière, la possibilité de satisfaire les besoins comportementaux des mâles et prendre en compte le contexte ainsi que les futures essences «objectif».

Fiche de gestion des propriétés de petites et moyennes surfaces

DÉMARCHE ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

DANS LE BUT D'ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER, COMMENT GÉRER LES TERRITOIRES DE SURFACES BOISÉES TROP FAIBLES POUR METTRE EN ŒUVRE LES INDICATEURS DE CHANGEMENT ÉCOLOGIQUE (ICE) ?

Raisonnement à partir de données factuelles chiffrées et partagées, issues du terrain et des animaux prélevés à la chasse

Collecter des informations sur :

- la présence des animaux (exemple : piège-photo notamment pour l'espèce cerf),
- les prélèvements ; même s'ils sont statistiquement insuffisants, ils fourniront néanmoins des informations (quantité, qualité, localisation, période...),
- la fertilité des chevreuils adultes en inventoriant les corps jaunes ovariens sur les animaux prélevés à la chasse.

Réaliser la totalité de son plan de chasse le plus tôt possible en utilisant si besoin la complémentarité des modes de chasse pour rechercher l'efficacité optimale (chasses individuelles et collectives).

Réaliser des tirs d'été sur les brocards dans les plantations et les régénérations naturelles (principalement pour lutter contre les frotts et « diminuer le nombre de bouches à nourrir » rapidement).

Effectuer, étayer et motiver sa demande de plan de chasse sur la base des prélèvements des années précédentes, des différentes causes de déséquilibre identifiées (voir fiche du diagnostic), des retours de terrain positifs comme négatifs et des inventaires simplifiés de dégâts de gibier.

Au besoin, réaliser un regroupement de territoires pour faciliter l'obtention de bracelets et la réalisation des plans de chasse.

Prendre en compte la présence de la grande faune dans son document de gestion durable et les travaux forestiers (cloisonnements sylvicole et d'exploitation, plantation dans le recu quand c'est possible, utilisation des essences d'accompagnement comme protection, dégagements et dépressages « raisonnés »...).

Anticiper le risque de dégâts à partir des signes avant-coureurs avant d'entamer un renouvellement forestier (utiliser la fiche d'anticipation d'un renouvellement).

Améliorer la capacité nourricière du territoire (utiliser la voirie et les linéaires : cloisonnements, allées...) ainsi que la quiétude pour les animaux (ne pas sur chasser).

Effectuer des inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier sur les parcelles à enjeux (renouvellement forestier) durant toute la durée du risque.

Rechercher, à l'aide de la fiche du diagnostic, les causes du déséquilibre observé lorsque les taux de dégâts sont supérieur à 15 % des plants ou semis impactés.

Identifier les principales causes à solutionner et fixer un objectif de traitement et des actions (cynégétiques, forestières, de suivi...) à réaliser.

Mise en page : CNPF Bretagne - Pays de la Loire - Copyright photos : Jackie Palla - Démarche Équilibre Forêt-Gibier - Avril 2024

Objectif : utiliser toutes les préconisations de la fiche afin que le territoire soit durablement et en toutes circonstances en équilibre forêt-gibier.

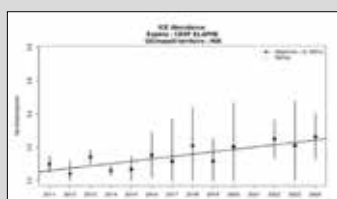
Élaborer les plans de chasse d'une unité de gestion ou de population par la gestion adaptative



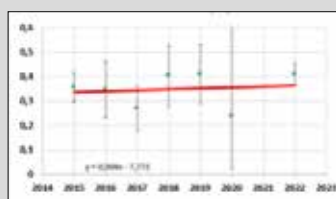
Faisceau d'informations disponibles

Analyse : les prélèvements effectifs, quantitatifs, qualitatifs et calendaires des animaux de(s) l'année(s) précédente(s) et leurs évolutions

Indice d'abondance



Indice de performance



La tendance de l'indice d'abondance

Les tendances des indices de performance

La tendance de l'indice de pression sur le milieu

Le comité plan de chasse, ses acteurs avec leurs connaissances, leurs compétences et leur intégrité

Organise les réunions de restitution et de concertation avec les acteurs de terrain

Prend en compte les informations disponibles au sein du faisceau dont l'analyse des tendances (Indicateurs de Changement Ecologique, corps jaunes ovariens des chevrettes, dégâts agricoles/forestiers > à 15 %, dus au grand gibier ...) pour définir la politique de gestion de l'unité (baisse, stabilité ou augmentation). Le préfet, après avis de la CDCFS, fixe alors les minima et maxima d'animaux à prélever par unité de gestion et/ou de population en tenant compte de ces éléments (art. L425-8 du Code de l'environnement). Le comité définit ensuite les attributions par territoire ou regroupement de territoires en prenant en compte leurs enjeux forestiers, avec pour objectif de maintenir le taux de dégâts sur les renouvellements sous le seuil des 15 %.

Fiche d'Inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur un renouvellement forestier

Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière mono-spécifique

Données de la parcelle		Données de la parcelle		Données de la parcelle	
Parcelle	Parcelle	Parcelle	Parcelle	Parcelle	Parcelle
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36
37	38	39	40	41	42
43	44	45	46	47	48
49	50	51	52	53	54
55	56	57	58	59	60
61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78
79	80	81	82	83	84
85	86	87	88	89	90
91	92	93	94	95	96
97	98	99	100	101	102
103	104	105	106	107	108
109	110	111	112	113	114
115	116	117	118	119	120
121	122	123	124	125	126
127	128	129	130	131	132
133	134	135	136	137	138
139	140	141	142	143	144
145	146	147	148	149	150
151	152	153	154	155	156
157	158	159	160	161	162
163	164	165	166	167	168
169	170	171	172	173	174
175	176	177	178	179	180
181	182	183	184	185	186
187	188	189	190	191	192
193	194	195	196	197	198
199	200	201	202	203	204
205	206	207	208	209	210
211	212	213	214	215	216
217	218	219	220	221	222
223	224	225	226	227	228
229	230	231	232	233	234
235	236	237	238	239	240
241	242	243	244	245	246
247	248	249	250	251	252
253	254	255	256	257	258
259	260	261	262	263	264
265	266	267	268	269	270
271	272	273	274	275	276
277	278	279	280	281	282
283	284	285	286	287	288
289	290	291	292	293	294
295	296	297	298	299	300
301	302	303	304	305	306
307	308	309	310	311	312
313	314	315	316	317	318
319	320	321	322	323	324
325	326	327	328	329	330
331	332	333	334	335	336
337	338	339	340	341	342
343	344	345	346	347	348
349	350	351	352	353	354
355	356	357	358	359	360
361	362	363	364	365	366
367	368	369	370	371	372
373	374	375	376	377	378
379	380	381	382	383	384
385	386	387	388	389	390
391	392	393	394	395	396
397	398	399	400	401	402
403	404	405	406	407	408
409	410	411	412	413	414
415	416	417	418	419	420
421	422	423	424	425	426
427	428	429	430	431	432
433	434	435	436	437	438
439	440	441	442	443	444
445	446	447	448	449	450
451	452	453	454	455	456
457	458	459	460	461	462
463	464	465	466	467	468
469	470	471	472	473	474
475	476	477	478	479	480
481	482	483	484	485	486
487	488	489	490	491	492
493	494	495	496	497	498
499	500	501	502	503	504
505	506	507	508	509	510
511	512	513	514	515	516
517	518	519	520	521	522
523	524	525	526	527	528
529	530	531	532	533	534
535	536	537	538	539	540
541	542	543	544	545	546
547	548	549	550	551	552
553	554	555	556	557	558
559	560	561	562	563	564
565	566	567	568	569	570
571	572	573	574	575	576
577	578	579	580	581	582
583	584	585	586	587	588
589	590	591	592	593	594
595	596	597	598	599	600
601	602	603	604	605	606
607	608	609	610	611	612
613	614	615	616	617	618
619	620	621	622	623	624
625	626	627	628	629	630
631	632	633	634	635	636
637	638	639	640	641	642
643	644	645	646	647	648
649	650	651	652	653	654
655	656	657	658	659	660
661	662	663	664	665	666
667	668	669	670	671	672
673	674	675	676	677	678
679	680	681	682	683	684
685	686	687	688	689	690
691	692	693	694	695	696
697	698	699	700	701	702
703	704	705	706	707	708
709	710	711	712	713	714
715	716	717	718	719	720
721	722	723	724	725	726
727	728	729	730	731	732
733	734	735	736	737	738
739	740	741	742	743	744
745	746	747	748	749	750
751	752	753	754	755	756
757	758	759	760	761	762
763	764	765	766	767	768
769	770	771	772	773	774
775	776	777	778	779	780
781	782	783	784	785	786
787	788	789	790	791	792
793	794	795	796	797	798
799	800	801	802	803	804
805	806	807	808	809	810
811	812	813	814	815	816
817	818	819	820	821	822
823	824	825	826	827	828
829	830	831	832	833	834
835	836	837	838	839	840
841	842	843	844	845	846
847	848	849	850	851	852
853	854	855	856	857	858
859	860	861	862	863	864
865	866	867	868	869	870
871	872	873	874	875	876
877	878	879	880	881	882
883	884	885	886	887	888
889	890	891	892	893	894
895	896	897	898	899	900
901	902	903	904	905	906
907	908	909	910	911	912
913	914	915	916	917	918
919	920	921	922	923	924
925	926	927	928	929	930
931	932	933	934	935	936
937	938	939	940	941	942
943	944	945	946	947	948
949	950	951	952	953	954
955	956	957	958	959	960
961	962	963	964	965	966
967	968	969	970	971	972
973	974	975	976	977	978
979	980	981	982	983	984
985	986	987	988	989	990
991	992	993	994	995	996
997	998	999	1000	1001	1002
1003	1004	1005	1006	1007	1008
1009	1010	1011	1012	1013	1014
1015	1016	1017	1018	1019	1020
1021	1022	1023	1024	1025	1026
1027	1028	1029	1030	1031	1032
1033	1034	1035	1036	1037	1038
1039	1040	1041	1042	1043	1044
1045	1046	1047	1048	1049	1050
1051	1052	1053	1054	1055	1056
1057	1058	1059	1060	1061	1062
1063	1064	1065	1066	1067	1068
1069	1070	1071	1072	1073	1074
1075	1076	1077	1078	1079	1080
1081	1082	1083	1084	1085	1086
1087	1088	1089	1090	1091	1092
1093	1094	1095	1096	1097	1098
1099	1100	1101	1102	1103	1104
1105	1106				

Poursuivre la construction d'un réseau d'animateurs-médiateurs pour accompagner les acteurs de terrain

Objectif : se positionner comme facilitateur et interlocuteur opérationnel face aux propriétaires forestiers, aux chasseurs, aux différents partenaires, agents du CNPE, de l'ONF, des FDC, des DDT et des gestionnaires forestiers.

Missions :

- Initier, après une alerte, l'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur un ou des renouvellements forestiers avec les acteurs concernés : forestier, chasseur, si possible la fédération départementale des chasseurs, etc.
- S'il y a lieu, faciliter l'identification des causes du déséquilibre observé à l'aide de la fiche du diagnostic et aider à la mise en œuvre d'actions correctives,
- Lutter contre l'inertie, impulser la dynamique,
- Former des chasseurs, des forestiers et toutes les personnes intéressées,
- Contribuer à mettre en place et animer des sites pilotes à vocation pédagogique et expérimentale,
- Éventuellement, former avec une personne d'une autre structure un binôme efficient.



Un accord à la sortie de la forêt, après le constat il faut passer à l'action

Poursuivre la construction d'un réseau de sites pilotes pour faciliter l'appropriation de la démarche et favoriser les innovations cynégétiques et sylvicoles

L'objectif est de montrer que l'on peut :

- Renouveler la forêt sans avoir à protéger artificiellement les jeunes arbres (sauf rares exceptions), conditionné par un taux de dégâts du grand gibier inférieur à 15 % avec une bonne résilience des écosystèmes forestiers,
- Avoir une faune sauvage en bonne santé et en quantité suffisante pour la pratique d'une chasse durable et mieux acceptée.

Les sites pilotes ont une vocation pédagogique et expérimentale :

- Mettre en œuvre la démarche Brossier-Pallu,
- Responsabiliser les acteurs pour qu'ils deviennent des partenaires,
- Accueillir des chasseurs, des forestiers,
- Créer des territoires d'expérimentation et d'innovation de techniques forestières et cynégétiques,
- Contribuer à l'adaptation de cette démarche en communiquant sur les retours d'expériences.

Ces territoires engagés permettent la promotion de la démarche par l'exemple au plus près des acteurs.

Le suivi annuel des sites Pilotes



Photo Jacky Pallu

Comité de pilotage annuel d'un site pilote



Photo Jacky Pallu

Inventaire simplifié de dégâts du grand gibier : des cônes de régénération qui poussent

L'identification des sites pilotes «Équilibre Forêt-Gibier»



Identification d'un site pilote par des panneaux



Attestation délivrée par le CNPF, l'ONF et l'ANCGG

La structuration des 2 réseaux : animateurs-médiateurs et sites pilotes



- Référents nationaux ANCGG en cours de formation
- ◆ Personnes formées lors d'un des 7 stages IDF ou 2 stages EFF et utilisatrices du guide pratique
- Formations avec interventions terrain
- Centres de formation et d'expérimentation
- Correspondants cynégétiques du CNPF en cours de formation
- 🇧🇪 Conférences chez nos voisins

Poursuivre et renforcer la formation des différents acteurs

Formations générales sur l'équilibre forêt-gibier pour les différents acteurs :

- Information sur l'équilibre forêt-gibier proposée sur une journée afin de sensibiliser à l'enjeu de l'équilibre forêt-gibier,
- Formation d'animateur-médiateur sur l'équilibre Forêt-gibier sur deux jours afin de former des acteurs capables d'appliquer la démarche.

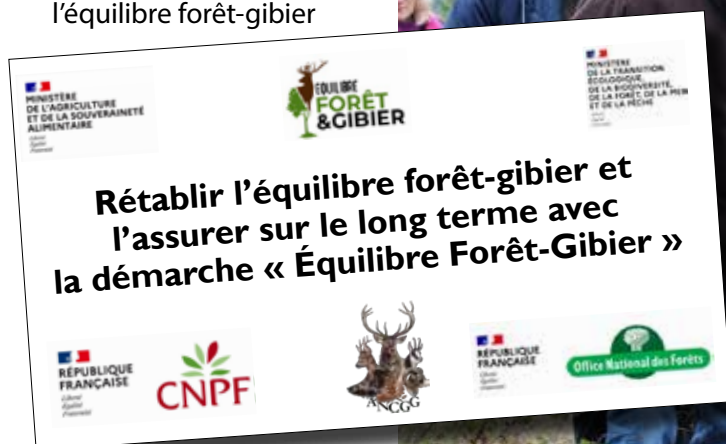
Formations complémentaires visant à renforcer la compréhension des problématiques forestières et cynégétiques et les compétences des différents acteurs :

- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier, des gestionnaires cynégétiques de territoire, de certains forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion forestière avec la prise en compte de la grande faune, proposée sur une journée,
- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier, des gestionnaires forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion cynégétique avec la prise en compte du renouvellement forestier, proposée sur une journée.

		
Livret-formation à la gestion forestière avec prise en compte de la grande faune		
		
Sommaire		
La page d'accueil et le sommaire	1 La régénération naturelle par coupes progressives	13
La forêt française	2 La sylviculture irrégulière dont la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC)	14
Un encadrement « fort » de la gestion par l'Etat	3 Les enrichissements	15
Les principaux intervenants dans la filière forestière	4 Les semis artificiels	16
Les itinéraires sylvicoles	5 Les dégagements forestiers et les dépressages	17
Le cycle de vie d'un peuplement forestier géré en régulier	6 Les protections naturelles	18
Le rôle de la forêt dans la gestion du carbone et l'atténuation du changement climatique	7 Les protections artificielles	19
La biodiversité forestière	8 Les enclos de démonstration	20
Les menaces sur les forêts	9 La santé des forêts	21
L'intérêt de la gestion différenciée des accès en forêt	10 La récolte et la valorisation du bois	22
Les parcelles forestières à enjeux de renouvellement : les plantations	11 L'élaboration d'un plan de chasse par la gestion adaptative	23
Un cas particulier : la plantation dans le recru	12 Deux leviers essentiels : la chasse et la capacité nourricière	24

Conception : démarche Brossier-Pallu le 16 février 2026

Diaporama de formation à l'équilibre forêt-gibier



La synthèse de la démarche Équilibre Forêt-Gibier

Différents objectifs avec des échelles temporelles et spatiales bien différentes

Monitoring et management global avec prise en compte de ces deux objectifs qui sont différents.

Les forestiers et leurs représentants

Objectif principal :
Gérer durablement la forêt

Donc assurer les renouvellements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes et être certain que leurs investissements vont sortir avec des dégâts « acceptables » soit $< 15\%$.

C'est le respect du Code Forestier et des documents de gestion durable (PSG, CBPS, RTG et Aménagements).

Les chasseurs et leurs représentants

Objectif principal :
Gérer durablement le grand gibier

Donc assurer une chasse durable, avec des animaux sauvages et en bonne santé.

C'est l'intérêt de mettre en place, lorsque cela est possible, les indicateurs de changement écologiques (ICE) ainsi que le relevé des corps jaunes ovariens des chevrettes qui permettront de suivre les tendances d'évolutions des populations de grand gibier.



La démarche Équilibre Forêt-Gibier*



Pour résoudre un problème local et urgent **La méthode curative**

Utilisation des fiches d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier afin de :

- Vérifier la véracité des alertes,
- Quantifier les dégâts sur les renouvellements forestiers pendant toute la période de leur sensibilité,
- Diagnostiquer les causes d'un éventuel déséquilibre forêt-gibier observé,
- Après avoir défini un objectif, traiter durablement les causes en mettant rapidement en œuvre des actions concertées (cynégétiques, forestières, de suivi),
- Dynamiser les différents protagonistes, créer du lien et lutter contre l'inertie.

Pour gérer sur le long terme et anticiper **La méthode préventive**

- Mettre en œuvre les ICE, en respectant les protocoles, ainsi que le relevé des corps jaunes ovariens chez les chevrettes, interpréter leurs tendances et les utiliser pour gérer les populations de grand gibier.
- Conforter l'analyse avec les inventaires simplifiés de dégâts du grand gibier et d'autres indicateurs,
- Dynamiser la gestion forestière en prenant en compte la présence du grand gibier, tout en maintenant, voire en améliorant la capacité nourricière des massifs, des territoires.
- S'adapter au contexte et anticiper les renouvellements forestiers.